

Mise en ligne : 5 avril 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

M. Alain LÉGER

.....

Objet : boycott des entreprises françaises
Destinataire : emb_fr@mfa.gov.ua

..., le 28 mars 2022

M. l'ambassadeur,

Dès le premier jour de l'invasion russe dans votre pays, nous avons inscrit sur notre site, qui d'ordinaire se veut apolitique et de stricte documentation : « Mort à Poutine et à sa clique ! Vive Zelensky ! Vive l'Ukraine libre ! »

Nous avons aussi mis la main au portefeuille et réduit notre consommation de gaz, déjà très faible ¹.

C'est vous dire nos sentiments.

Par contre, nous ne comprenons pas ces appels répétés de votre président au boycott des entreprises françaises en Russie.

Nous savons bien qu'il y a une certaine ambiguïté à soutenir l'Ukraine tout en restant en Russie.

Mais soyons un peu sérieux. La France applique des sanctions sévères contre la Russie, vous aide militairement et diplomatiquement ². La moitié du monde n'applique aucune sanction, à commencer par la Chine, l'Inde, la Turquie... Si les sbires de Poutine ne délogent pas les Français de leurs entreprises en Russie, ce seront des ressortissants de tous ces pays qui le feront.

N'avez-vous rien d'autre à faire qu'à vous en prendre à l'un de vos alliés à travers des campagnes ridicules contre Auchan ou Leroy-Merlin ?

Nous vous prions d'agréer, monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Alain LÉGER

¹ Nous n'avons pas actionné notre chauffage depuis l'invasion de l'Ukraine.

² Aide trop faible, certes.